

**Province de Québec
Municipalité de Poularies
District d'Abitibi-Ouest**

2 octobre 2017

Procès-verbal de la séance ordinaire du conseil municipal de Poularies, tenue à la salle du conseil, lundi le 2 octobre 2017, à 20 h, formant quorum sous la présidence du maire, M. Pierre Godbout, et à laquelle sont présents :

M. le conseiller Vital Carrier,
M^{mes} les conseillères Ginette Charette, Valérie Rancourt et Diana Bruneau

Étaient absents M. le conseiller Claude Laroche et M^{me} la conseillère Karen Godbout.

M^{mes} Katy Rivard secrétaire-trésorière/directrice générale et Kate Morin secrétaire-trésorière adjointe assistent également à l'assemblée.

Le maire, M. Pierre Godbout, souhaite la bienvenue à tous et déclare la session ouverte.

2017-10-143 Adoption de l'ordre du jour

Il est proposé par Diana Bruneau, appuyé par Valérie Rancourt et résolu à l'unanimité des conseillers présents que l'ordre du jour soit adopté tel que rédigé.

2017-10-144 Adoption du procès-verbal du 5 septembre 2017

Les conseillers ayant reçu copie du procès-verbal en ont dispensé la lecture. Il est proposé par Ginette Charette, appuyé par Vital Carrier et résolu à l'unanimité des conseillers présents que le procès-verbal de la séance ordinaire du 5 septembre 2017 soit adopté tel que rédigé.

2017-10-145 Adoption du procès-verbal du 12 septembre 2017

Les conseillers ayant reçu copie du procès-verbal en ont dispensé la lecture. Il est proposé par Valérie Rancourt, appuyé par Diana Bruneau et résolu à l'unanimité des conseillers présents que le procès-verbal de la séance extraordinaire du 12 septembre 2017 soit adopté tel que rédigé.

2017-10-146 Approbation des comptes

Il est proposé par Vital Carrier, appuyé par Ginette Charette et résolu à l'unanimité des conseillers présents que les comptes payés et à payer qui s'élèvent au montant de 41 297.79 \$ présentés par la secrétaire-trésorière soient acceptés.

2017-10-147 Programme d'aide financière pour la formation des pompiers volontaires

Attendu que le Règlement sur les conditions pour exercer au sein d'un service de sécurité incendie municipal prévoit les exigences de formation pour les pompiers des services de sécurité incendie afin d'assurer une qualification professionnelle minimale;

Attendu que ce règlement s'inscrit dans une volonté de garantir aux municipalités la formation d'équipes de pompiers possédant les compétences et les habiletés nécessaires pour intervenir efficacement en situation d'urgence;

Attendu qu'en décembre 2014, le gouvernement du Québec a établi le Programme d'aide financière pour la formation des pompiers volontaires ou à temps partiel;

- Attendu que ce programme a pour objectif principal d'apporter aux organisations municipales une aide financière leur permettant de disposer d'un nombre suffisant de pompiers qualifiés pour agir efficacement et de manière sécuritaire en situation d'urgence;
- Attendu que ce programme vise également à favoriser l'acquisition des compétences et des habiletés de base requises par les pompiers volontaires ou à temps partiel qui exercent au sein des services de sécurité incendie municipaux;
- Attendu que la municipalité de Poularies désire bénéficier de l'aide financière offerte par ce programme;
- Attendu que la municipalité de Poularies prévoit la formation de 4 pompiers pour le programme Pompier I et 1 Officier non urbain au cours de la prochaine année pour répondre efficacement et de manière sécuritaire à des situations d'urgence sur son territoire;
- Attendu que la municipalité doit transmettre sa demande au ministère de la Sécurité publique par l'intermédiaire de la MRC d'Abitibi-Ouest en conformité avec l'article 6 du Programme.

Il est proposé par Diana Bruneau et appuyé par Valérie Rancourt et résolu à l'unanimité des conseillers présents de présenter une demande d'aide financière pour la formation de ces pompiers dans le cadre du Programme d'aide financière pour la formation des pompiers volontaires ou à temps partiel au ministère de la Sécurité publique et de transmettre cette demande à la MRC d'Abitibi-Ouest.

2017-10-148 Demande des Southern Cruisers

Le club de moto, les Southern Cruisers, chapitre 460 de La Sarre, ont lancé une campagne de financement "Ensemble pour Colyn". Colyn est un enfant de huit ans lourdement handicapé, il habite avec son frère et sa maman, qui est originaire de Poularies. Ils habitent dans un logement qui est non adapté pour ses besoins.

Le projet des Southern Cruisers est d'avoir une maison adapté pour subvenir aux besoins de Colyn. Les Maisons Nordiques ont déjà proposé une maison modulaire, il ne manque que le terrain.

C'est pourquoi les Southern Cruisers font la demande d'acquérir un terrain gratuitement dans notre municipalité. Il serait bénéfique pour Colyn et les siens d'habiter dans notre localité, car sa famille du côté maternelle habite à Poularies.

Il est proposé par Vital Carrier et appuyé par Ginette Charette et résolu à l'unanimité des conseillers présents d'appuyer le projet "Ensemble pour Colyn" en les référant à la Corporation de Développement Économique de Poularies dans le cadre du programme d'incitation à la construction.

2017-10-149 Demande d'aide pour le projet "Ensemble pour Colyn"

Il est proposé par Diana Bruneau et appuyé par Valérie Rancourt et résolu à l'unanimité des conseillers présents de prêter la salle l'Accueil gratuitement à M^{me} Francine Vallières pour les différentes activités de financement pour le projet "Ensemble pour Colyn".

2017-10-150 Entrée de cour de M. Joseph Bruneau

Il y a quelques années, un changement de ponceau a été effectué dans le rang 4 et 5 Ouest, l'entrée de cours de M. Joseph Bruneau a été modifiée par la municipalité, ce dernier n'étant pas satisfait du travail exécuté s'est plaint à plusieurs reprises à la municipalité.

Il est proposé par Valérie Rancourt et appuyé par Ginette Charette et résolu à l'unanimité des conseillers présents d'autoriser la dépense pour réparer l'entrée de cours de M. Joseph Bruneau dans le rang 4 et 5 Ouest.

De plus, il est résolu qu'à la suite des travaux, de faire signer une lettre de satisfaction à M. Bruneau, car après aucun travaux ne sera autorisés.

2017-10-151 Drainage de l'avenue du Coteau

Il est proposé par Diana Bruneau et appuyé par Valérie Rancourt et résolu à l'unanimité des conseillers présents de drainer l'avenue du Coteau en creusant un fossé le long de l'avenue du côté sud.

2017-10-152 Travaux au terrain de baseball

Il est proposé par Ginette Charette et appuyé par Vital Carrier et résolu à l'unanimité des conseillers présents d'autoriser la dépense pour finaliser les travaux de drainage au terrain de baseball.

2017-10-153 Demande du comité de la famille

Le comité de la famille désire faire l'acquisition d'un nouveau réfrigérateur et d'un congélateur, car le réfrigérateur de la salle l'Accueil est défectueux et un congélateur sera nécessaire pour faire des achats à l'avance pour les galas.

Le comité organise une fin de semaine de gala des musiciens le 6,7 et 8 juillet 2018, donc il demande la possibilité d'utiliser la salle l'Accueil ainsi que l'emplacement extérieur de la salle Sporteck pour toute la fin de semaine.

Pendant l'année, le comité organise 10 galas des musiciens ainsi que la fin de semaine mentionné au paragraphe ci-haut, il aimerait consacrer 5 de ces galas et celui de la fin de semaine complet à la cause « Ensemble pour Colyn ».

Il est proposé par Vital Carrier et appuyé par Valérie Rancourt et résolu à l'unanimité des conseillers présents d'accepter les demandes du comité de la famille. De plus, le réfrigérateur sera à même les dépenses de la municipalité car il servira aussi aux locations futures.

2017-10-154 Faire appel à un plombier

Il est proposé par Diana Bruneau et appuyé par Valérie Rancourt et résolu à l'unanimité des conseillers présents d'autoriser la dépense pour faire appel à un plombier afin de faire vérifier les installations car des problèmes d'eau ont survécu.

2017-10-155 Achat de bonbons d'Halloween

Il est proposé par Ginette Charette, appuyé par Diana Bruneau et résolu à l'unanimité des conseillers présents d'allouer un montant de 150 \$ aux pompiers pour l'achat de bonbons qui seront distribués à l'Halloween.

Séance de travail

Aucune séance n'est prévue pour le mois d'octobre 2017.

2017-10-156 Levée de l'assemblée

Il est proposé par Ginette Charette, appuyé par Diana Bruneau et résolu à l'unanimité des conseillers présents que l'assemblée soit levée.

Maire _____ **Sec.-très./dir. gén.** _____

Je, Pierre Godbout, maire, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'art. 142 (2) du Code Municipal.